



Belfort, 47 000 habitants, chef lieu du Territoire de Belfort, entre Vosges et Jura, est le cœur urbain d'une agglomération de 103 000 habitants.

ADJOINT ADMINISTRATIF (H/F)
Catégorie C
Temps complet

MISSIONS PRINCIPALES

Rattaché au service Restauration collective composé de 30 agents au sein de la direction de la Vie scolaire, le gestionnaire administratif et financier :

- assure le suivi administratif des dossiers et des marchés publics en lien avec le responsable ainsi que les demandes de travaux auprès des services de la collectivité
- réalise des tâches administratives courantes (courrier, comptes rendus, notes, accueil téléphonique interne, alimentation et création de tableaux de bord)
- est support dans l'organisation de réunions (convocations, agendas...)
- est l'interface entre les agents d'offices, les directeurs périscolaires et le prestataire de repas ou prestataires extérieurs (matériels, suivi des repas et goûters, linge, pannes)
- établit les commandes dans le respect du code des marchés publics (dépenses alimentaires et non alimentaires)
- assure la facturation, le contrôle et les affectations budgétaires des dépenses
- est garant du suivi du budget et du bilan comptable

PROFIL RECHERCHÉ

- Bac/Bac +2 en administration, gestion ou comptabilité
- bonne maîtrise des outils informatiques, des portails et logiciels métiers (Concerto)
- compétence en suivi, contrôle et analyse des données
- compétences rédactionnelles
- capacité de planification, solide organisation et respect des délais
- aisance relationnelle, discrétion, esprit d'initiative - force de proposition
- travail en binôme
- expériences en restauration ou connaissances en hygiène alimentaire appréciées

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser avant le 11 octobre 2024

par courriel : recrutements@grandbelfort.fr

à l'attention de : Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Place d'Armes, 90020 BELFORT CEDEX

La Ville de Belfort traite toutes les candidatures de manière égale, dont celles des personnes en situation de handicap

AVANTAGES

- RTT - Accord 35 h
- Accord télétravail selon le poste
- Comité National d'Action Sociale - CNAS
- Participation mutuelle labellisée
- Participation frais de transport